

07 fév 2008 -16:30

Transfert Mathieu Ngudjolo à la Haye

Le Ministre De Gucht confirme que la Belgique, grâce à une collaboration efficace entre toutes les autorités concernées (Affaires étrangères, Défense et Justice), a apporté sa contribution au transfert de Mathieu Ngudjolo de Kinshasa à La Haye. Ceci s'est fait en réponse à une demande d'assistance judiciaire formulée par le Greffier de la Cour Pénale Internationale. La Belgique et la Cour Pénale Internationale ont depuis le 02 mai 2007 un accord bilatéral concernant le transport de détenus.

Le Ministre De Gucht confirme que la Belgique, grâce à une collaboration efficace entre toutes les autorités concernées (Affaires étrangères, Défense et Justice), a apporté sa contribution au transfert de Mathieu Ngudjolo de Kinshasa à La Haye. Ceci s'est fait en réponse à une demande d'assistance judiciaire formulée par le Greffier de la Cour Pénale Internationale. La Belgique et la Cour Pénale Internationale ont depuis le 02 mai 2007 un accord bilatéral concernant le transport de détenus.

Transfert Mathieu Ngudjolo à la Haye
Bruxelles, le 07 février 2008
Le Ministre De Gucht confirme que la Belgique, grâce à une collaboration efficace entre toutes les autorités concernées (Affaires étrangères, Défense et Justice), a apporté sa contribution au transfert de Mathieu Ngudjolo de Kinshasa à La Haye. Ceci s'est fait en réponse à une demande d'assistance judiciaire formulée par le Greffier de la Cour Pénale Internationale. La Belgique et la Cour Pénale Internationale ont depuis le 02 mai 2007 un accord bilatéral concernant le transport de détenus. Mathieu Ngudjolo, un ancien seigneur de la guerre de l'Ituri, leader du Front des Nationalistes et Intégrationnistes (FNI) ainsi que deux autres chefs de milice avaient été transférés à Kinshasa par la MONUC en novembre dernier. Il a été arrêté hier sur base d'un mandat d'arrêt émis par le Procureur de la Cour Pénale Internationale et il a ensuite été amené à l'aéroport de Ndjili d'où il a été transféré cette nuit vers La Haye à bord d'un avion de la Force aérienne belge. "Cette coopération avec la CPI cadre tout à fait avec la politique conséquente que mène la Belgique en matière de lutte contre l'impunité" indique le Ministre qui se réjouit de cette deuxième extradition d'un seigneur de la guerre de l'Ituri après celle de Germain Katanga. "C'est seulement par le jugement équitable de tous ceux qui commettent des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité qu'un nouveau climat de justice pourra prendre racine. L'impunité doit être combattue si on veut que la population retrouve confiance dans l'Etat de Droit" déclare le Ministre qui félicite le gouvernement congolais pour sa coopération avec la Cour Pénale Internationale. "Il reste cependant encore un long chemin à parcourir" insiste le Ministre, "On continue à recenser quotidiennement des victimes de violences barbares. La récente Conférence de Paix de Goma suscite des espoirs et peut aider à changer le cours des choses, mais il faut dire clairement que cela ne peut se faire au détriment de l'exercice de la justice à l'encontre des crimes de guerre et des crimes contre l'Humanité".

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 81 11

<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie

Porte-parole

+32 477 40 32 12

Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart

Porte-parole adjointe

+32 2 501 87 66

Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be